



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée signée par 2 759 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la station de pompage que la compagnie PLML veut installer à Dunham contrevient à la vocation agro-touristique des lieux;

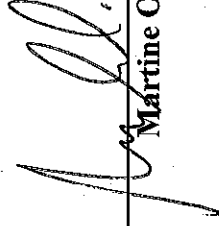
ATTENDU QUE la station de pompage, installée sur un conduit vieux de 60 ans, comporte des risques importants de bris et de contamination des sols et des eaux pour les résidents et agriculteurs de la région. Les eaux de surface se dirigent vers le lac Davignon qui sert d'eau potable à la ville de Cowansville;

ATTENDU QUE l'installation de cette station de pompage (au flot assez puissant pour traverser les monts Sutton) et l'inversion du sens de l'écoulement du pétrole fragilisent tout l'oléoduc et multiplient les risques d'accidents et donc de contamination sur le territoire des quinze municipalités québécoises que traverse l'oléoduc;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

A ces causes, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec de tenir des études d'impact environnemental et des audiences publiques afin d'examiner l'ensemble du projet, incluant les stations existantes de Highwater et Saint-Césaire, et ce, pour répondre à toutes les interrogations des citoyens sur les risques technologiques et écologiques.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Martine Ouellet, Vachon

12 mai 2011
Date